

<http://divergences.be/spip.php?article2251>



Jérôme Valluy et Olivier Le Cour Grandmaison

La fin en trompe-l'oeil de l'Identité nationale

- Archives - 2010 - N° 23. Décembre 2010 - Français - RÉSISTANCES...RÉFLEXIONS... -

Publication date: dimanche 5 décembre 2010

Copyright © Divergences, Revue libertaire internationale en ligne - Tous

droits réservés

Mai 2007. Nicolas Sarkozy est élu président de la République et pour la première fois dans l'histoire de ce pays, un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est créé. Trois ans plus tard, le bilan de cette administration est terrible.

Avant de poursuivre, précisons qu'un tel ministère est alors sans équivalent dans les autres Etats membres de l'Union européenne, pas même dans l'Italie berlusconienne pourtant dirigée par une coalition au sein de laquelle se trouve une organisation - la Ligue du Nord - ouvertement xénophobe. Sans précédent en France également, le plan quinquennal d'expulsions alors décidé et depuis mis en oeuvre avec constance par les différents gouvernements. Quelques chiffres pour illustrer les efforts de ceux qui appliquent avec zèle les orientations élyséennes. 29 796 expulsions en 2008, 27 000 en 2009 et sans doute près de 28 000 en 2010 puisqu'en juillet de cette année, Eric Besson annonçait fièrement que 14 670 « reconduites à la frontière » avaient déjà eu lieu. Formidables résultats, en effet, qu'illustre également le fait qu'en 2009 plus de 300 enfants - deux fois plus qu'en 2004 selon un rapport de la Cimade - ont été placés en centre de rétention au mépris des engagements internationaux de la France. Aux critiques du commissaire européen des droits de l'homme, Thomas Hammarberg, qui estimait que « la place d'un enfant n'est pas en rétention », ce ministre a répondu doctement que « l'accueil des familles avec des mineurs se fai[sai]t dans des centres adaptés ».

Sachant que pour atteindre ces résultats, les forces de l'ordre doivent arrêter trois fois plus de personnes, cela signifie que depuis 2007 plus de 250 000 étrangers ont été interpellés. De là, cette multiplication des contrôles au faciès comme le prouve une enquête conduite à Paris d'octobre 2007 à mai 2008 par deux chercheurs du CNRS, Fabien Jobard et René Lévy. Enquête qui a permis d'établir que la probabilité d'être soumis à un contrôle d'identité est 7,8 fois plus élevée pour les « Arabes » et 6 fois plus importante pour les « Noirs » que pour les « Blancs ».

Un tel acharnement à l'encontre des étrangers en situation irrégulière est inédit sous la Ve République ; il ravale les quelques charters de Charles Pasqua, lorsqu'il sévissait Place Beauvau, au rang de gesticulation sans lendemain. Aux bricolages électoralistes, populistes et déjà xénophobes de cet ancien ministre, a succédé un véritable dispositif politique, juridique, administratif et policier conçu pour traquer et expulser ceux qui sont désignés comme de nouveaux ennemis intérieurs jugés responsables de nombreux maux sécuritaires et sociaux qu'il faut conjurer au plus vite pour sauver la France des périls supposés menacer sa cohésion, sa tranquillité et son identité.

14 novembre 2010. Prenant acte des effets délétères engendrés par le pseudo-débat sur l'identité nationale, Nicolas Sarkozy supprime le ministère créé trois ans plutôt mais comme dans la comptine pour enfants : « L'Identité nationale tombée à l'eau, que reste-t-il ? » L'Immigration, immédiatement transférée au ministre de l'Intérieur qui, selon un conseiller de l'Elysée, pourra utiliser « les mêmes locaux » et « les mêmes services » car « l'organisation n'est pas touchée ». Lumineux ! Les orientations fixées depuis 2007 continueront donc d'être appliquées par Brice Hortefeux et l'administration qu'il a contribué à forger lorsqu'il dirigeait le ministère aujourd'hui disparu mais dont toutes les structures demeurent. Un simple changement de dénomination que confirme l'intéressé en déclarant qu'il « s'inscrit dans [les] pas » d'Eric Besson. À preuve, devant le Sénat, Brice Hortefeux défendra bientôt le projet de loi de son glorieux prédécesseur.

Ce projet vise, entre autres, à étendre la déchéance de la nationalité pour les Français naturalisés depuis moins de dix ans condamnés pour meurtre d'agents dépositaires de l'autorité publique, conformément aux injonctions du chef de l'Etat exposées lors de son discours de Grenoble qui fut le prélude de la chasse aux Roms, et à durcir les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en limitant toujours plus leurs prérogatives. Rétention portée à quarante-cinq jours, droit pour les préfets de prononcer, à l'encontre des expulsés, une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de cinq ans, ce qui revient à établir une sorte de double peine, et création possible de « zone d'attente flottante » afin de soumettre les étrangers à des procédures accélérées et dérogoires au droit commun. Sinistres perspectives, en effet.

La fin en trompe-l'oeil de l'Identité nationale

Source TERRA : <http://www.liberation.fr/societe/01012305165-la-fin-en-trompe-l-il-de-l-identite-nationale>

Photos de la manifestation du xx septembre 2010 (Christiane Passevant)

PS:

Article publié le 30 novembre sur



<http://www.liberation.fr/societe/01022305165-reaction-sur-la-fin-en-trompe-l-il-de-l-identite-nationale>